

Les CPAS devront trouver 5 millions d'euros pour les exclus

SOCIAL Les présidents de CPAS négocient leur dotation communale

► Les CPAS bruxellois se préparent à l'arrivée des exclus du chômage au 1^{er} janvier.

► Des augmentations de leur budget et du nombre d'assistants sociaux seraient bienvenues.

Nous nous préparons à une surcharge de travail pour nos assistants sociaux sans une augmentation assez importante de nos moyens. » Le président du CPAS de Molenbeek, Roland Vandenhove (CDH), est inquiet. En effet, au 1^{er} janvier 2015, 5.315 Bruxellois devraient être exclus du chômage car ils n'ont pas travaillé assez de temps pour toucher des allocations (*Le Soir* du 27/10). Quelques 45 % d'entre eux se rendront au CPAS pour demander le revenu d'intégration sociale (RIS). Les autres, eux, n'auront droit qu'à des aides ponctuelles comme celles pour payer leur facture énergétique.

« Nous estimons entre 175 et 200 euros par personne et par mois le montant que devront déboursier les CPAS pour le RIS, explique Corinne François, directrice de l'Association de la Ville et des Communes de la Région bruxelloise (AVCB). Or, entre 2003 et 2012, le budget consacré au RIS a augmenté de 14 % à Bruxelles contre 8,22 % en moyenne pour les autres grandes villes du pays. Avec cette mesure, ce sont toujours les communes et les CPAS bruxellois qui vont payer le plus. »

En réalité, les CPAS, en partie via leur dotation communale, vont payer 30 % des RIS supplémentaires. Le reste leur sera remboursé par le fédéral. « Début juillet, le fédéral a augmenté de 5 % son remboursement, pré-

cise Roland Vandenhove. Cela compensera peut-être l'arrivée des personnes exclues du chômage au 1^{er} janvier mais ce n'est pas sûr. En plus, nous aurions pu nous servir de cet argent pour d'autres tâches en accompagnement social et en mise à l'emploi. Nous ne sommes pas que des Bancontacts. »

A Molenbeek, environ 10 % de la population émerge au CPAS, ce qui engendre une dotation communale de 24 millions d'euros sur un budget total d'environ 110 millions. Dès le début d'année, ce sont 312 personnes supplémentaires qui toucheront le RIS et plus de 700 dossiers à examiner.

Pour ce faire, 6 assistants sociaux ont été engagés cette année, mais cela n'a pas été le cas à Forest ni dans les communes sous tutelle régionale qui ne peuvent augmenter leur cadre. « Nos assistants devraient traiter 80 dossiers chacun pour effectuer un travail d'accompagnement social efficace, complète Stéphane Roberti (Ecolo), président du CPAS de Forest. Ils sont en réalité à 140 dossiers et cela ne fera qu'augmenter. Je suis donc assez inquiet pour l'avenir de l'institution. »

Pour fonctionner dans de bonnes conditions, Stéphane Roberti aurait besoin de 125.000 euros supplémentaires pour le personnel et 675.000 euros pour les dépenses sociales, soit 16 mil-

lions d'euros de dotation communale. Or, en 2014, il n'a reçu que 14,1 millions. « Nous

sommes toujours en négociations avec la commune dans le cadre de la confection du budget, précise-t-il. Les demandes ne vont faire que croître. De plus, à la lecture de l'accord du gouvernement, je ne pense pas que nous allons changer de cap. »

Même réaction du côté de la Ville de Bruxelles et de la présidente de son CPAS, Pascale Peraita (PS) : « Les demandes vont aller crescendo puisque tous les mois, de nouvelles personnes seront exclues du chômage. Nos institutions sont déjà fragilisées et le fédéral accentue la paupérisation. Comme d'habitude, les pouvoirs locaux sont sollicités et nous préparons un plan d'actions avant la fin de l'année. »

A Koekelberg, malgré l'arrivée supposée de 107 personnes, soit 0,50 % de la population de la commune, la présidente Arlette Génicot (MR) ne s'inquiète pas. « Nous verrons combien de RIS nous devons réellement payer au 30 janvier. Nous trouverons de toute façon une solution. L'important est de mettre les gens et surtout les jeunes, dans une formation pour qu'ils trouvent un emploi. On ne peut pas rester avec un système de chômage à vie. Il est vrai cependant que nos assistants sociaux devront traiter quelques dossiers supplémentaires mais je suis certaine que

cela ne posera pas de problème. »

Si le CPAS de Koekelberg semble pouvoir gérer les demandes supplémentaires, l'AVCB demande tout de même aux personnes sachant déjà qu'elles seront sans droit au chômage, de se signaler auprès du CPAS de leur commune pour éviter un afflux trop important en janvier. ■

VANESSA LHULLIER

LE CHIFFRE

5 millions

L'Association de la Ville et des Communes de la Région bruxelloise estime à 5 millions d'euros le budget supplémentaire que doivent trouver les communes et les CPAS pour financer les revenus d'intégration sociale des personnes exclues du chômage au 1^{er} janvier 2015. A cela, il faut encore ajouter le montant des aides sociales qui seront demandées.

V.LH.